

Avis d'appel à candidature N° D/FORET 01/2024
Choix d'un bureau de contrôle technique Pour le projet de
réhabilitation du centre de protection des forêts Rades

Le présent appel à candidature a pour objet le choix d'un bureau de contrôle technique qui aura pour mission le contrôle technique des études et l'ensemble des travaux du projet de réhabilitation du centre de protection des forêts Rades.

Le contrôle technique a pour objet de contribuer à la prévention des différents aléas techniques susceptibles d'être rencontrés dans la réalisation des projets de bâtiment civils.

Peuvent participer au présent appel à candidature les bureaux de contrôle de catégorie A ou B2 ayant signés le cahier des charges de l'exercice de la profession de contrôle technique des bâtiments civils.

Le cahier d'appel à candidature peut être retiré auprès de la Direction Générale des Forêts - projet de gestion intégrée des forêts PGIF II- ou téléchargé du site web du MARHP (www.agriculture.tn)

Le dossier de candidature doit être présenté dans une seule enveloppe fermée contenant :

- Le cahier des charges de l'exercice de la profession de contrôle technique.
- Le présent cahier d'appel à candidature signé et paraphé et complété par des renseignements demandés.

Le dossier de l'appel à candidature doit Parvenir directement au bureau d'ordre de la direction générale des forêts, 30 Rue Alain safari-1002- belvédère –Tunis au plus tard le **29 février 2024 à 10H00 mn** dans une enveloppe portant la mention :

« A ne pas ouvrir »

« Appel à candidature N° DGF- 01/2024 pour le Choix d'un bureau de contrôle Pour le projet de réhabilitation du centre de protection des forêts Rades »

Le cachet du bureau d'ordre de la direction générale des forêts fait foi.

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter le lendemain de la date limite de réception des offres et Il n'est pas possible de récupérer les offres reçues par l'administration.

